

Perte de 3,75 millions d'euros à cause de la baisse du prix du thon

Le groupe réunionnais de pêche industrielle Sapmer a enregistré une perte nette de 3,75 millions d'euros au premier semestre 2014 à cause de la baisse des prix du thon et d'effets de change défavorables sur d'autres poissons pêchés.

Sapmer explique ce résultat négatif par « une forte baisse du prix du thon brut, (...) et par un effet de change défavorable pour la légine, la langouste et le thon valorisé dont les ventes sont principalement réalisées en dollar », dans un communiqué publié mercredi. Un « effet de stockage sur l'activité pêche australe » a également joué mais devrait être « résorbé au deuxième semestre », précise l'entreprise.

Le groupe a vu son Ebitda chuter à 0,4 million d'euros, contre 10,6 millions au premier semestre 2013. Le chiffre d'affaires a reculé de 16 % au premier semestre en raison de la baisse des prix des poissons. Il atteignait 46,5 millions d'euros au 30 juin, contre 55,5 millions à la même période en 2013.

Pour renverser la tendance, Sapmer explique être en train d'« accélérer » le développement de son activité valorisation, « afin d'accroître la valeur ajoutée de ses produits et se prémunir de la volatilité du prix du thon brut ».

Sur les six premiers mois de l'année, « 42 % du volume des thons pêchés a été valorisé contre 21 % l'an dernier, ce qui a permis de réduire l'exposition à la volatilité du prix du thon brut », précise le communiqué.

Le groupe s'emploie à « améliorer la structure de coûts de l'activité thonière, valoriser au maximum les captures et développer de nouveaux produits ».

Sapmer espère ainsi un « impact positif » sur ses résultats à « moyen terme ».

Le groupe publiera son chiffre d'affaires pour 2014 le 5 février.

Source : <http://www.agrisalon.com/> 18/09/2014